

Marseille, le 02 octobre 2024

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°86
qui s'est tenue le vendredi 05 juillet 2024 à 14h00**

Réunion présidée par Cyril TERRIOUX, directeur du département.

Etaient présents : Nadia CREIGNOU – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Djamel HABET – PR, Jean-Luc MARI – PR, Marc ALLAIN – MCF, Séverine FRATANI – MCF, Line JAKUBIEC-JAMET – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Gisèle FIOL – IATSS, Emmanuel GODARD – Directeur institut Archimède, invité permanent.

Étaient excusés : Frédéric BÉCHET – PR, Cécile CAPPONI – PR, Alexis NASR– PR (procuration B. Monmege), Rachid OUTBIB – PR, Leonor BECERRA-BONACHE – MCF (procuration JL Mari), Noël NOVELLI – MCF (procuration L. Jakubiec), Nicolas PRCOVIC – MCF (procuration M. Allain), Raquel URENA-PEREZ – MCF, Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences- invitée permanente, Sylvain SENE – Directeur du LIS, invité permanent.

Invités :

Secrétaire de séance : Gisèle Fiol

Ordre du Jour :

- 1/ Validation des PV n°84 et n°85,
- 2/ Informations du directeur,
- 3/ Validation des compositions des conseils de perfectionnement,
- 4/ Point sur la grille 2024-2025,
- 5/ Campagne emplois 2025,
- 6/ Questions diverses.

1/ Validation du PV n°84 et n°85

Le PV n° 84 est approuvé sans correction avec 1 abstention.

Le PV n° 85 est approuvé sans correction avec 1 abstention.

2/ Informations du directeur

- **Mentorat :**

Le mentorat est un dispositif d'accompagnement pour les nouveaux maîtres de conférences mis en place depuis l'an dernier.

- ✓ En 2023-2024, 3 MCF étaient concernés.
- ✓ Pour 2024-2025, le dispositif est reconduit.

Marc Allain demande si ce dispositif peut également être mis en place pour les ATER.

Cyril Terrioux répond, que, pour l'instant, ce n'est pas à l'ordre du jour.

3/ Validation des compositions des conseils de perfectionnement

Il est rappelé qu'un conseil de perfectionnement doit se réunir au moins une fois par an, et qu'un compte rendu doit être déposé auprès de l'UFR et auprès du CFA (si formation en alternance).

Pour rappel, un conseil de perfectionnement doit être constitué de :

- Au moins six membres
- Au moins un tiers de professionnels
- Des représentants des étudiants, des anciens étudiants et des personnels administratifs

Est présenté le conseil de perfectionnement suivant (voir en annexe) :

- Master CCI - Compétences Complémentaires en Informatique

Cyril Terrioux soumet au vote ce conseil.

Le conseil de perfectionnement soumis est validé à l'unanimité avec :

- **POUR** : 13
- **CONTRE** : 0 voix
- **BLANC** : 0 voix
- **ABSTENSION** : 0 voix

4/ Point sur la grille 2024-2025

- **Les délégations CNRS et/ou CRCT obtenues pour 2024-2025 sont :**

- ✓ Frédéric Béchet - 100%
- ✓ Victor Cepoi - 50%
- ✓ Shantanu Das - 100%
- ✓ Sylvain Sené - 50%

- **Les recrutements en cours sont les suivants :**

- ✓ ATER Section 27 :
 - 2 ATER - 100%
 - 1 ATER - 50%
- ✓ CD-CME :
 - 7 contrats (date limite de candidature au 31 août)

- **Quelques chiffres**

Les nombres d'heures non pourvues dans la grille sont présentés pour les principales formations du département.

	S1-S3-S5	S2-S4-S6	Total
Portail Descartes	54	348	402
L1 en 2 ans D.	0	0	0
Portail Curie	36	18	54
Licence Info	99	1 007	1 106
Licence MPCl	12	18	30
Licence SPI	46	177	223
LP MEP	78	0	78
LP MDS	24	24	48
Master EEEA	104	433	537
Master Info	411	420	831
Master TSI	0	3	3
Master CCI	27	0	27
Total	891	2 448	3 339

Concernant les groupes, il est envisagé :

- La fermeture d'un groupe de TD en L2 Info à Aix
- L'ouverture d'un groupe de TD en L3 Info à Aix

5/ Campagne emplois 2025

- **Le calendrier provisoire :**

- ✓ 21 juin : cadrage de la campagne d'emplois arrivé le vendredi
- ✓ 8 juillet : enveloppe de masse salariale connu
- ✓ 16 juillet : retour des fiches d'expression du besoin (laboratoire)
- ✓ 11 octobre : validation de la campagne (UFR)
- ✓ 17 décembre : validation de la campagne (AMU)

- **La campagne 2025 :**

- ✓ Campagne pluriannuelle

- ✓ 20 départs sont prévus pour 2025 (17 PR et 3 MCF). Sur ces 20 départs, l'UFR propose de mettre au concours, 15 postes de MCF. Cette proposition implique, pour les départements, une diminution de leur potentiel enseignant dans la mesure où un nouveau MCF recruté a droit à une décharge allant jusqu'à 64h les premières années de sa prise de fonction.

Isabel Demongodin, relève le fait, que chaque année, il est annoncé une baisse des ouvertures de postes et souhaite en connaître la raison. Djamel Habet indique que les contraintes budgétaires fortes au niveau AMU impactent l'ensemble des composantes et que la politique actuelle d'AMU vise à atteindre un équilibre budgétaire sur les deux prochaines années. Ainsi, des réductions budgétaires seront opérées comme sur les campagnes d'emploi et les mobilités sortantes par exemple. Le coût des fluides n'a pas baissé (les coups de pouces de l'état ne répondent pas aux besoins réels). Une économie d'un million d'heures complémentaires est envisagée par l'AMU.

- ✓ Réduction de l'offre de formation

Pour la rentrée 2025, il est envisagé de réduire l'offre de formation en diminuant le nombre de places offertes.

- **Départs à la retraite pour le département en 2024-2025 :**

Deux départs sont prévus :

- Claude Sabatier, avec un départ au 1^{er} octobre 2024
- Omar Boucelma, avec un départ au 12 novembre 2025

Pour la campagne d'emplois 2025, il est proposé de demander :

- 1 MCF 63 ou 63/61, l'idée étant d'anticiper le départ à la retraite de Michel Bensoam et de ce fait prévoir les besoins,
- 1 MCF 27, avec une coloration du profil enseignement autour des bases de données, de la science des données.

Concernant le premier poste, le département avait pensé à un poste de PRAG, mais le laboratoire (LIS) souhaite recruter un EC.

Concernant le second poste, l'EC serait rattaché au Pôle Calcul du LIS.

Isabel Demongodin demande si d'autres départs sont prévus en plus des deux départs annoncés. Cyril Terrioux répond que Jean-Marc Talbot prévoit de faire un échange de poste avec un professeur de l'université de Bordeaux au 1^{er} septembre 2025. La demande est en cours de traitement, mais le PR échangé serait en biologie et non en informatique.

Isabel Demongodin ajoute que l'idée de demander un PRAG pour la discipline du Génie Electrique est une bonne idée, mais, que cela ne doit pas se faire au détriment d'un poste MCF. Elle demande si on ne pourrait pas considérer l'idée de transformer un départ de PR en un PR 46.3 et un PRAG/MCF.

Cyril Terrioux demande combien il y aurait de candidat pour un poste en 46.3. Isabel Demongodin cite, S. Ben Elghali, M. Zerrougui et J. Marot. Cyril Terrioux comprend la demande d'un poste en 46.3 mais, dans les conditions actuelles, il est difficile de faire une telle demande. Il rajoute aussi, que cela concerne plusieurs laboratoires.

Benjamin Monmege dit qu'avec le départ de Jean-Marc Talbot, le département perd un poste de PR. Cyril Terrioux répond qu'il ne sait pas encore à aujourd'hui comment ce poste sera compensé.

Marc Allain dit qu'il faut prendre en considération les demandes pédagogiques de cette équipe avec l'obtention d'un poste de PRAG et qu'il ne faut pas écarter l'idée trop vite. Cyril Terrioux répond que Pascal Mestre ne s'oppose pas au recrutement d'un MCF.

Isabel Demongodin conçoit que soit recruté un MCF en 61/63 ou un PRAG pour couvrir les besoins pédagogiques liés au futur départ à la retraite de Michel Bensoam, mais, s'interroge fortement sur un MCF en 63 au regard des besoins en recherche exprimés par le pôle ACS du LIS.

Marc Allain, signale être mal à l'aise que le conseil discute en dehors de l'équipe pédagogique. Cyril Terrioux indique que Sylvain Sené, directeur du LIS, s'est entretenu avec Pascal Mestre.

6/ Questions diverses.

Cyril Terrioux annonce que le prochain conseil se tiendra le vendredi 13 septembre 2024.

Il est rappelé qu'un appel pour le siège vacant du collège CD-CME/ATER au conseil doit être prévu dans les meilleurs délais.

La séance est levée à 16h05

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Annexe 1 : Fiche type

A établir par la composante pour chaque Conseil de perfectionnement

Les finalités du Conseil de perfectionnement sont décrites dans le texte de cadrage d'AMU, Chapitre II - Principes

Composante	Faculté des Sciences
Périmètre du Conseil de perfectionnement	Un parcours multi-mentions des masters de la Faculté des Sciences
Formation ou groupe de formation concernée (s)	Parcours Compétences Complémentaires en Informatique (CCI)
Composition du Conseil de perfectionnement et pilotage	<p><u>Responsable pédagogique :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Noël NOVELLI - <i>Président</i>, co-responsable du parcours CCI <p><u>Membres académiques de l'équipe pédagogique :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Jean-Luc MARI, co-responsable du parcours CCI• Julie KOENIG GAMBINI, représentante de la mention « Neurosciences » <p><u>Représentants du monde socio-économique :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Olivier ROVELLOTTI – Natural Solutions• Delphine CARIOU – Dassault Systèmes Provence• Julien ROUBERTIE – Consultant indépendant <p><u>Un étudiant de la promotion courante :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• 1 étudiant <p><u>Ancien étudiant :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• 1 ancien étudiant <p><u>Un personnel administratif :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Gestionnaire de scolarité Master <p><u>Invités :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Bertrand DEVOUARD, représentant de la mention « Bio-géosciences »
Modalités de mises à disposition des données et résultats	<p>Chaque réunion débutera par un bilan des préconisations précédemment évoquées. Le conseil étudiera ensuite l'orientation du parcours, son contenu, le niveau de l'insertion professionnelle et les éventuels problèmes d'organisation. Il proposera des pistes d'amélioration de la formation.</p> <p>Les comptes-rendus seront disponibles sur le site WEB du parcours.</p>
Calendrier des séances de travail	Annuellement